Situation précaire pour les familles suisses

La Suisse se trouve en 31^e et dernière place de l'étude des pays de l'OCDE de l'UNICEF sur la politique en faveur des familles. La CSIAS a fait le point avec Monika Maire-Hefti, présidente de la Commission fédérale pour les questions familiales.



Capture d'écran © Zeso Magazine

En Suisse, pour avoir des enfants, il faut de la place, de l'argent et du temps. Faire le grand écart entre la garde des enfants et le travail rémunéré est un risque de pauvreté pour les familles à faible revenu. En comparaison avec d'autres pays européens, la Suisse a un grand retard à rattraper en matière de prévention de la pauvreté des familles. En 2019, l'UNICEF a d'ailleurs classé notre pays bon dernier des pays de l'OCDE en matière de politique familiale, derrière Chypre et la Grèce.

Si les exemples des cantons de Vaud et de Soleure montrent que les prestations complémentaires pour familles ont un effet stabilisateur certain, le fédéralisme empêche leur introduction à l'échelle nationale.

Fort de ce constat, la Conférence suisse des institutions d'action sociale a publié, dans sa Revue de l'aide sociale, un grand entretien avec Monika Maire-Hefti, présidente de la Commission fédérale pour les questions familiales. « Personne ne peut donc affirmer que nous pratiquons une bonne politique familiale. Nous devons absolument agir. La pauvreté est un thème dont on parle en Suisse, mais la pauvreté des familles reste un sujet tabou souvent occulté par l'opinion publique », estime celle qui est également Conseillère d'Etat dans le canton de Neuchâtel.

Dans ce long entretien, Monika Maire-Hefti évoque également les conséquences de la crise de coronavirus sur les familles, le congé parental, l'activité professionnelle des parents, l'accueil extra-familial, les prestations complémentaires pour les familles, l'évolution des modèles familiaux ou encore la violence domestique.

(CROC, avec CSIAS)

<u>Lire l'entretien en entier</u>